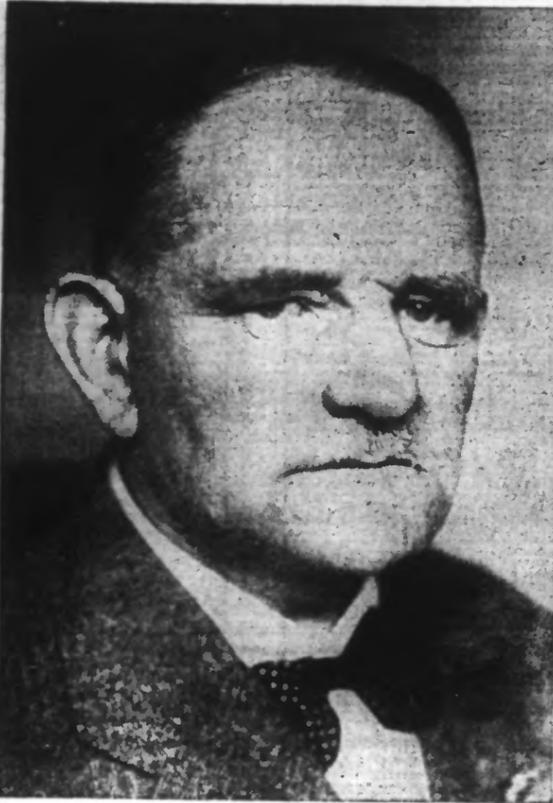


# L'actualité illustrée



(Ph. Roi.)

Le général Faupel, représentant le chancelier Hitler auprès du général Franco en Espagne.

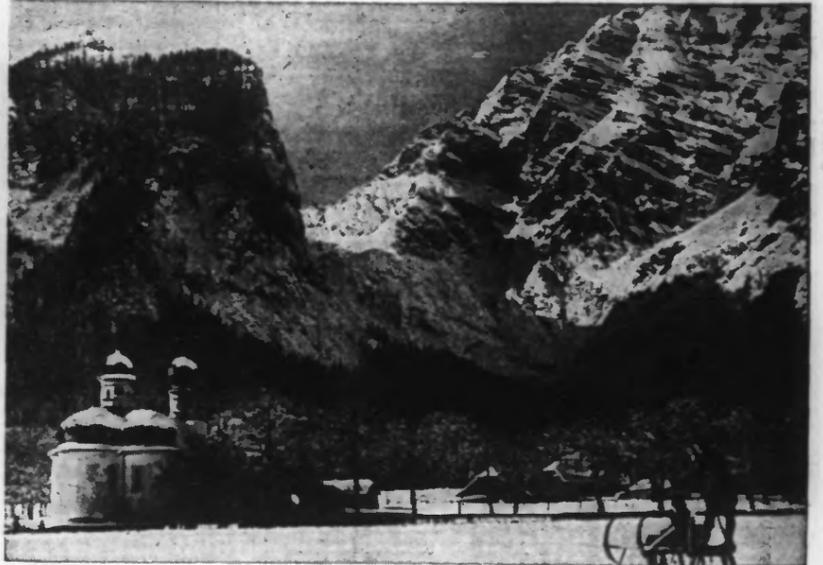


Le colonel Michel, qui commandait le 27<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, vient d'être nommé commandant militaire du Palais-Bourbon.



(Ph. Fulgur.)

Trois skieuses sur le point de faire une rencontre dangereuse sur la piste.



(Ph. N.Y.T.)

Un beau paysage d'hiver en Bavière.

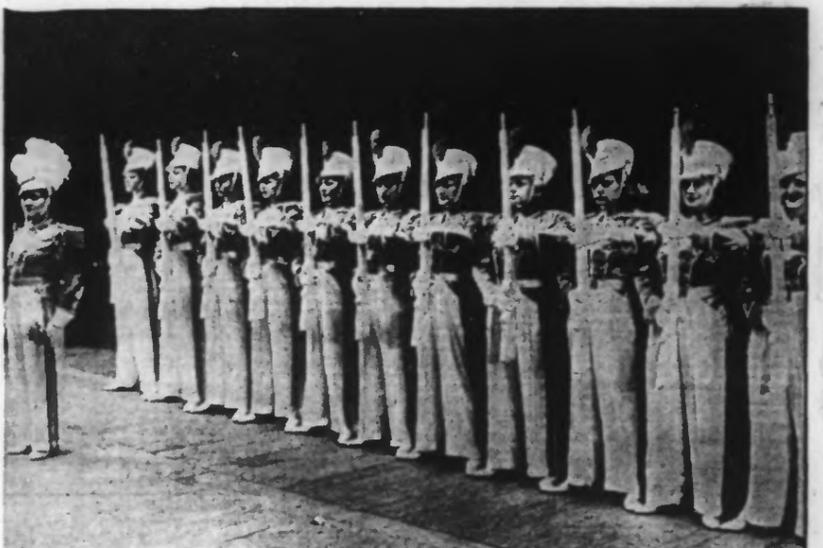


(Ph. H. Manuel.)

La tête de S. M. Carnaval LIX, roy de la Loterie, qui fera son entrée à Nice, le 28 janvier. — On donne le dernier coup de pinceau à Sa Majesté.



Les « vieux du volant », qui avaient organisé une amusante épreuve réservée aux « bolides » de 1900, entre la Porte Maillot et la place de la République, à Paris.



(Ph. Fulgur.)

En vue du fameux carnaval de Munich, divers éliminatoires pour la formation de la « garde d'honneur du nouveau roi-carnaval, qui s'appellera cette fois « Othon I », ont eu lieu au théâtre allemand. — Et voici la gracieuse « garde personnelle » du roi-carnaval Othon I à Munich, avec son « lieutenant », M<sup>lle</sup> Bobbi Beblinger.

## BELGIQUE

### La lettre des évêques belges approuvée par le chef du Parti libéral

Dinant, 11 janvier. — M. de Laveleye, président du Conseil national du parti libéral, a prononcé un grand discours politique à la Fédération libérale de Dinant-Philippeville.

Parlant des institutions constitutionnelles du pays et de la nécessité de leur maintien, il a fait cette déclaration : « Ce qui m'encourage dans l'avenir du pays c'est la position très nette qui vient d'être prise, dans un autre domaine important, par les chefs de l'Eglise catholique en Belgique. »

« Je suis heureux, comme président du parti libéral et je suis plus heureux encore comme citoyen belge, de saluer les chefs de l'initiative des évêques. »

« Et je n'hésite pas à dire non plus qu'on faisait pareil geste et en reconnaissant les mérites et la nécessité de l'esprit libéral, les évêques ont fait beaucoup pour l'apaisement des consciences. Et l'un continuait dans cette voie, bien des préventions se dispersaient. »

### La question charbonnière

Le Premier ministre a eu, lundi matin, de nombreuses conversations politiques et économiques à propos des revendications des mineurs.

Il a chargé la Commission d'orientation industrielle, de préparer une nouvelle politique charbonnière.

### Hommage français à un chirurgien anversois

On mande Paris que l'Académie de chirurgie a décidé de décerner la médaille Lannelongue, sa plus haute distinction, au docteur Lambotte, le spécialiste anversois bien connu en chirurgie osseuse.

La remise de cette médaille aura lieu le 27 janvier, à 16 heures, en une séance solennelle qui sera tenue dans la salle du Conseil de la Faculté de médecine.

### La condamnation du banquier français Pellissier

Le banquier français Charles Pellissier, poursuivi pour fausse identité, a été condamné lundi, par le Tribunal correctionnel de Bruxelles, à un an de prison et 700 francs d'amende.

### Arrestation de deux employés communaux, à Ostende

Il y a quelques jours, le Conseil communal d'Ostende, appelé à examiner une affaire de détournement intéressant le service de la taxe de séjour, révoquait deux employés, Edgard Bongers, 55 ans, et Frans Elzinger, 52 ans, tous les deux domiciliés à Ostende. En outre, la justice était saisie.

Les deux employés relevant du bureau de la taxe de séjour, étaient as-

### Des troncs ont été fracturés dans l'église Saint-Maur à Herseaux...

On nous écrit de Herseaux, le 11 janvier, que pendant la messe de samedi des troncs d'églises ont été fracturés à Herseaux, près de Courtrai.

Tout porte à croire que ce sont les mêmes vandales qui ont fait le coup.

Samedi, vers midi, des inconnus ont fracturé un tronc placé à l'intérieur de l'église Saint-Maur. Une somme qu'on suppose peu importante a été emportée.

Un autre tronc subit également des pertes, mais les inconnus ne sont pas parvenus à l'ouvrir. M. Himpe, commissaire de police, a ouvert une enquête.

### ...et dans l'église Saint-Eloi à Courtrai

Par ailleurs, dimanche, on a constaté à l'église Saint-Eloi, à Courtrai (Basse-Ville) qu'un vol sacrilège avait été commis probablement dans l'après-midi du samedi 8 janvier. Les malfaiteurs se sont introduits dans l'église et ont réus, sans attirer l'attention de personne, à fracturer trois troncs dont on ignore ce qu'ils pouvaient contenir d'argent.

Malgré ce qui a été déposé à la police qui a ordonné une enquête.

### SI VOUS FAITES DES OPERATIONS commerciales en Belgique, adressez-vous au CREDIT DU NORD BELGE

32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mons, Louvain, Namur, Péruwelz.

### COURTRAI

#### Les exploits d'un jeune escroc à l'esprit inventif

Il a jugé prudent de s'enfuir

La police de Courtrai vient d'être saisie d'une affaire d'escroquerie peu banale et dont le triste « héros » est un jeune Courtraisien, âgé de 16 ans à peine.

Ce jeune individu à l'esprit inventif pour le mal avait trouvé un système de « travail » qui n'était qu'une nouvelle forme d'escroquerie. Il se présentait chez les possesseurs d'un poste de T.S.F. et leur proposait une assurance contre le risque... des lampes. Il avait fait imprimer des cartes spéciales divisées en 22 petits carrés dans lesquels il apposait des timbres de 1 fr. justifiant le paiement de l'« assurance » ; la prime qu'il réclamait était de 1 fr. par semaine.

Il déclarait avec le plus grand sérieux qu'il était l'agent de la société « Shurgenta », nouvellement fondée et dont le siège se trouvait rue de Moorsteel, à Courtrai.

Quand les « clients » se montraient trop récalcitrants, il faisait miroiter à leurs yeux les primes importantes accordées par la société aux premiers assurés. Il fit ainsi de nombreuses victimes à Courtrai et dans les environs, mais la publicité s'en étant mêlée, l'affaire parvint aux oreilles de la police qui a fait saisir les imprimés et les timbres.

Quant au jeune escroc, voyant que l'affaire tournait mal, il a jugé plus prudent de s'enfuir et l'on n'a pas encore retrouvé ses traces.

### TOURNAI

#### Les chômeurs dans le Tournaisis

Nous avons publié quelques chiffres statistiques sur le nombre des chômeurs dans la région de Tournai au 31 décembre dernier.

Ces chiffres se rapportent exclusivement aux chômeurs « complets ». Les chômeurs « partiels » ne sont pas compris dans cette statistique. Le bureau régional de placement et du chômage ne croit pas utile d'en publier le nombre, parce qu'en somme ces ouvriers, chômeurs « partiels », ne demandent pas d'emploi. Ils sont régulièrement embauchés et occupés.

Bien que nous ne soyons pas fixés sur le chiffre de ces chômeurs « partiels », il est permis de dire qu'il est supérieur à celui des chômeurs « complets » mais que leur nombre, en fin d'exercice 1936, est inférieur de 10 % à celui de l'exercice précédent.

Il y a donc de ce côté amélioration. Il est à remarquer, en ce qui concerne les chiffres publiés précédemment qu'ils sont défavorablement influencés par le chômage saisonnier. Les ouvriers du bâtiment sont, en effet, nombreux dans le Tournaisis, par exemple à Tainzegne, Buzem, La Glanerie et environs. Leur activité est fortement conditionnée par les variations de la saison et il n'est pas impossible, pour le mois qui commença, que le nombre des chômeurs dans cette branche de l'industrie, soit supérieur encore à celui enregistré en décembre.

Il y a lieu de signaler, à ce propos, le nombre peu élevé de chômeurs de

### l'industrie textile. Cependant, plusieurs usines importantes de Tournai ont définitivement cessé toute production et doivent être irrémédiablement supprimées de l'annuaire industriel. Mais la plupart des ouvriers et ouvrières de cette branche, en activité de travail, ont pu assez aisément trouver à se réembaucher ailleurs.

Sous ce rapport, les perspectives pour 1937 dans l'industrie textile et l'industrie du cuir sont particulièrement rassurantes. On signale que des industriels français ont fait l'acquisition de terrains à Pecq et Templeuve, avec l'intention d'y faire construire des usines et d'y employer la main-d'œuvre belge frontalière, que les règlements français leur ont interdit d'occuper. Il y aura là de l'occupation pour nos ouvriers et nos ouvrières, et en premier lieu les ouvriers du bâtiment, et naturellement les projets, que l'on prête aux industriels français se réalisent.

### Tirages financiers

COMMUNALES 4 % 1931			
Le numéro 1.119.008 est remboursé par 1.000.000 francs.			
Le numéro 2.278.547 est remboursé par 250.000 francs.			
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 274.427, 844.455.			
Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 30.000 fr. :			
208.250	252.228	620.794	1.179.204
1.778.189	1.207.702	2.194.200	2.229.202
108 numéros sont remboursés chacun par 3.000 francs :			
19.455	19.843	67.022	88.410
114.654	188.117	226.297	343.927
507.297	315.808	289.523	320.467
260.402	424.223	428.124	482.619
468.740	460.297	200.223	240.223
282.347	806.612	627.440	647.120
671.228	620.408	781.141	816.421
824.548	828.219	828.472	821.220

COMMUNALES 4 1/4 % 1932			
Le numéro 1.138.147 est remboursé par 250.000 francs.			
Le numéro 1.297.822 est remboursé par 100.000 francs.			
Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs :			
23.195	23.475	1.050.618	1.108.202
50 numéros sont remboursés chacun par 5.000 francs :			
85.201	89.088	120.947	124.737
163.673	174.120	188.785	223.626
254.497	268.289	298.526	311.088
423.798	467.402	488.725	528.126
589.610	622.247	696.115	794.088
775.282	788.373	795.128	826.496
823.373	891.522	894.428	890.251
883.894	1.018.200	1.088.287	1.088.027
1.143.078	1.238.526	1.277.900	1.230.281
1.289.253	1.428.260	1.441.282	1.440.708

**UN TRESOR CACHE !**

Les numéros gagnants de la Loterie Nationale sont publiés dans le Journal de Roubaix, le mardi 12 janvier 1937.